

# La Lettre

de votre Maire, **Michèle Bonthoux**



ville-mainvilliers.fr

Juillet 2025



## Des engagements pour des résultats concrets

Chères Mainvilloises et chers Mainvillois,

Depuis plusieurs décennies, je suis profondément engagée dans la vie municipale de Mainvilliers. Ces six dernières années, j'ai eu l'honneur d'en assumer la responsabilité en tant que cheffe de file. Entourée d'une équipe investie, j'ai toujours œuvré pour répondre au plus près des attentes des Mainvilloises et des Mainvillois.

Aujourd'hui, je peux affirmer que notre engagement a porté ses fruits. Ce mandat a été marqué par de nombreuses réalisations concrètes, au service de toutes et tous. Pour illustrer notre capacité à agir face à la désertification médicale, **nous avons œuvré dès 2022 pour l'ouverture d'un premier cabinet, puis d'un second tout récemment.** Ces deux créations sont de vraies victoires locales, qui améliorent l'accès aux soins et témoignent de notre volonté constante d'agir pour le bien commun.

Mais notre ambition ne s'arrête pas là. Le 9 juillet prochain marquera un moment capital pour notre commune : nous poserons la première poutre du futur groupe scolaire. Ce projet phare de notre municipalité, que nous avons mûrement préparé, incarne notre vision de l'avenir : offrir à nos enfants un cadre d'apprentissage moderne, fonctionnel et écoresponsable. C'est un **investissement structurant**, pour les générations futures comme pour le dynamisme de notre ville qui ouvre la voie à la transformation urbaine de ce quartier en pleine mutation.

Tout au long du mandat, nous avons avancé avec méthode, conviction et responsabilité : soutien à la jeunesse, accès à la culture et au sport pour tous, maintien de l'aide associative et soutien financier supplémentaire pour l'ascension en national des équipes du CSM foot, renforcement des solidarités notamment en direction des seniors, développement de projets ambitieux mais réalistes. Ce bilan, je le revendique, est solide. Il reflète **l'écoute, la proximité et le sens du devoir** qui ont guidé notre action.

Avec l'équipe qui m'entoure, je poursuis mon engagement avec la même énergie. Mainvilliers mérite une gouvernance stable, ancrée dans la réalité du terrain, mais tournée vers l'avenir. Ce que nous avons réalisé ensemble nous engage pour demain.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordée. Ensemble, poursuivons cette dynamique positive au service de toutes et tous.

**Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !**

**Michèle BONTHOUX,**  
Maire de Mainvilliers  
& Conseillère Régionale

Bien sincèrement,

# Focus sur les finances : un budget maîtrisé

Dans un contexte économique fortement dégradé et incertain, nous avons poursuivi une gestion rigoureuse et responsable de nos finances, afin d'embellir le cadre de vie, de maintenir la qualité des services publics, d'accompagner les familles, de continuer à soutenir la vie associative, d'entretenir nos équipements et d'engager des projets innovants pour l'avenir. Afin de préparer l'avenir de Mainvilliers, nous avons dû faire preuve de responsabilité en tenant compte de notre prospective financière. En effet, cette dernière nous impose à présent d'effectuer des arbitrages parfois difficiles, mais toujours au service de l'intérêt des Mainvillois. Chaque euro dépensé est mûrement réfléchi car le contexte macro-économique impacte défavorablement les collectivités et notre commune n'aura pas été épargnée...

## — Fonctionnement

### Au niveau des recettes :

L'intégralité des recettes de la Ville (hors fiscalité) a fait l'objet d'une analyse détaillée afin de pouvoir les optimiser. Trois axes d'amélioration sont d'ores et déjà mis en place :

- La Redevance d'Occupation du Domaine Public.
- La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.
- La recherche systématique de subventions : depuis le début du mandat, 12,5 millions d'euros ont été accordés à la Ville.

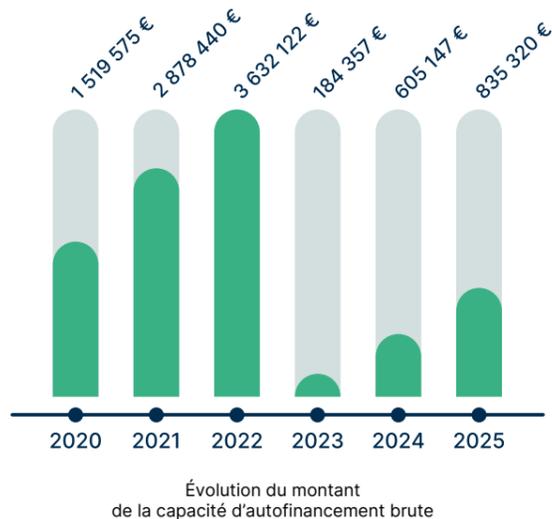
### Au niveau des dépenses :

• Mainvilliers a rencontré comme beaucoup de villes des difficultés pour renouveler ses contrats d'assurance. L'augmentation du coût des nouveaux contrats proposés par les assurances est exponentielle : +383,22% de 2024 à 2025 !

• Une attention particulière est portée aux charges de personnel. Une réflexion systématique est engagée lors de chaque départ en retraite ou mutation d'un agent afin de savoir, si le poste peut être mutualisé ou non, ou si les missions peuvent être rationalisées.

• Malgré le glissement vieillesse technicité (GVT) et les mesures décidées par le Gouvernement qui impactent la masse salariale, le montant de cette dernière en 2024 aura été largement maîtrisé par rapport à 2023 puisqu'une baisse de -0.07% est constatée.

• Grâce aux démarches vertueuses de gestion engagées depuis 2023, la Ville constate une amélioration de sa capacité d'autofinancement comme indiqué :



Le programme ambitieux de l'équipe municipale nécessite de recourir à l'emprunt pour une enveloppe globale de 5 millions d'euros. Annoncé dès la présentation du rapport d'orientation budgétaire (ROB) pour l'exercice 2025, ce choix est possible grâce au faible stock de dette que détient actuellement la Ville ainsi que la capacité de remboursement du capital de la dette et des intérêts.

Grâce à ses choix stratégiques, Mainvilliers garde le cap : une gestion rigoureuse, des projets concrets et un cadre de vie amélioré pour tous les Mainvillois.

## — Investir pour le bien-être des Mainvillois

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale aura investi plus de 27,7 millions d'euros pour réaliser des grands projets qui améliorent le cadre de vie des Mainvillois.

### LES PRINCIPALES RÉALISATIONS :

#### • Construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Investissement : 3 919 650 € TTC  
Subventions : 2 625 621 € TTC (l'État, l'ANRU, le Conseil Régional et la CAF)

#### • Extension du pôle enfance-famille

Investissement : 2 786 518 € TTC  
Subventions : 1 197 000 € TTC (l'État et la CAF)

#### • Création de vestiaires au stade Maroquin

Investissement : 1 255 893 € TTC  
Subventions : 453 698 € TTC (l'État, l'ANRU et l'agence nationale du sport)



Extension du pôle enfance-famille



Végétalisation de la cour de la maternelle Coubertin



Création d'un espace street workout à la Bilterie



Création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite au CSE



Construction du nouveau groupe scolaire © ANMA

#### • Réfection des vestiaires sous tribune au stade Maroquin

Investissement : 306 672 € TTC  
Subventions : 77 000 € TTC (l'État et la FFF)

#### • Construction d'un local périscolaire Coubertin

Investissement : 450 607 € TTC  
Subventions : 277 659 € TTC (l'État)

#### • Aménagement des sanitaires de la maternelle Coubertin

Investissement : 474 256 € TTC  
Subventions : 135 000 € TTC

#### • Végétalisation de la cour de la maternelle Coubertin

Investissement : 641 604 € TTC  
Subventions : 25 501 € TTC (le Conseil Départemental)

#### • Création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite au centre socio-éducatif (CSE)

Investissement : 162 775 € TTC  
Subventions : 66 000 € TTC (l'État)

#### • Création d'un espace street workout à la Bilterie

Investissement : 441 594 € TTC  
Subventions : 234 969 € TTC (l'État)

#### • Construction du cabinet médical

Investissement : 203 300 € TTC  
Subventions : Demande en cours (DETR / DSIL 2025) pour 79 057 €

### PRINCIPALES RÉALISATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT DE VOIRIE :

- 2020 : 163 182 €
- 2021 : 994 848 € (avenue Gambetta, rues Paul Bert, des Vignes, Brossolette, Berlioz, de la Tuilerie, du Château d'eau...)
- 2022 : 1 718 668 € (avenue Gambetta, rues Joliot Curie, Jaurès, de la République...)
- 2023 : 1 324 829 € (fin avenue Gambetta)
- 2024 : 1 061 549 € (rues Lurçat et Dunant)

### RÉALISATIONS ENTAMÉES MAIS NON ENCORE LIVRÉES :

#### • Construction du nouveau groupe scolaire

Investissement : 16 278 996 € TTC  
Subventions : 5 801 544 € TTC (l'ANRU, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et l'État)

#### • Désamiantage et couverture du gymnase Maroquin

Investissement : 391 000 € TTC  
Subventions : Demande en cours (DPV 2025) pour 78 200 €

## — Inauguration du cabinet médical

Comme annoncé dans Mainvilliers le Mag' en juin, **l'inauguration du second cabinet médical de la commune a eu lieu le 19 juin**, en présence de Michèle BONTHOUX, Maire de Mainvilliers & Conseillère Régionale, Jacques GUILLEMET, Adjoint au Maire, chargé de l'économie de proximité et au Pôle Santé, et du Dr Logossina OUATTARA, Médecin généraliste spécialisé en gériatrie qui occupera le cabinet médical.

La Ville a rénové un ancien appartement d'environ 150 m<sup>2</sup>, situé au 135 avenue de la Résistance au 1<sup>er</sup> étage au-dessus du bureau de Poste. Comme prévu, les travaux de rénovation se sont achevés mi-juin. Le réaménagement du local a nécessité la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, avec l'installation d'un ascenseur.

Dr Logossina OUATTARA s'installera bientôt dans ce cabinet médical. **Les consultations commenceront le 10 septembre et seront ouvertes 2 journées par semaine, le mercredi et le jeudi.** La prise de rendez-vous ouvrira sur doctolib.fr d'ici mi-juillet.

Le cabinet médical dispose de 3 salles de consultation. Les 2 salles inoccupées pour le moment pourront accueillir à terme d'autres professionnels de santé.

Face au désert médical, **Michèle BONTHOUX et son équipe se mobilisent ainsi pour répondre aux besoins des Mainvillois** avec la création de ce second cabinet médical et l'arrivée d'un 4<sup>ème</sup> médecin depuis 2022.



Jacques GUILLEMET, Adjoint, et Michèle BONTHOUX, Maire de Mainvilliers & Conseillère Régionale, entourent le Dr Logossina OUATTARA, Médecin généraliste

## — Soirée santé

Pour mieux s'informer sur les nouvelles pratiques et l'offre de soins à Mainvilliers, la Ville organise une soirée spéciale dédiée à la santé, à la salle des fêtes, **le 29 août prochain, à 18h30.**

La commune possède des atouts sur son territoire : de nouveaux professionnels de santé se sont installés, tant des généralistes que des spécialistes.

Cette dynamique s'est renforcée ces dernières années avec le développement et l'extension de l'Hôpital Privé d'Eure-et-Loir et de l'Institut de diabétologie et nutrition du Centre ainsi que l'Hospitalisation à domicile (HAD).

Ces trois intervenants participeront à cet événement sur des thématiques précises.

**Entrée libre et gratuite.** Ouvert à tous. Cocktail offert à l'issue de la soirée afin d'échanger avec les intervenants.

## — Pose de la première poutre du nouveau groupe scolaire



Le futur groupe scolaire de la Ville se présente comme **l'équipement majeur** de la transformation du quartier Tallemont-Bretagne et **projet phare** de la municipalité. Les écoles maternelle et primaire Hugo-Zola seront regroupées sur un seul établissement, à proximité immédiate de l'Accueil de Loisirs.

L'opération de la nouvelle école prévoit un équipement dont la conception s'adapte aux évolutions d'effectifs engendrées par la déconstruction et l'évolution de la typologie de logements présents au sein du quartier. Elle permet également d'envisager une mise en commun des besoins des deux établissements.

À travers la construction de ce groupe scolaire, l'équipe municipale souhaite réaliser **un projet ambitieux** s'inscrivant dans une démarche globale de développement durable et vise à offrir un environnement éducatif de qualité.

Le chantier a démarré en novembre dernier pour une durée de 2 ans. Les premières fondations ont eu lieu au premier semestre 2025. Le montant global de ce projet phare s'élevé à 16 millions €.

**La pose de la première poutre se déroulera le 9 juillet prochain à 18h au 141, avenue de la Résistance.**

## — Construction de Boisville 2

La construction du quartier Boisville 2 est lancée depuis janvier dernier. Ce projet est porté par Nexity et concerne la réalisation de 107 logements collectifs répartis sur 4 bâtiments.

Le bailleur social Habitat Eurélien est également partie prenante, dans le cadre de la reconstitution de l'offre en logements sociaux sur la commune qui s'est faite suite à la démolition de la Banane, de la barre Résistance et prochainement des 4 Tours.

Ainsi, **l'inauguration du "projet de construction de Boisville 2" se déroulera le 7 juillet prochain à 11h30** avec la Ville, Nexity, Habitat Eurélien et les partenaires, avenue Gérard Philipe.

